



Le Havre, le 16 Juin 2017

**Objet : Nouvelle procédure de traitement des bookings et de relâche des conteneurs vides à l'export**

A l'attention de notre aimable clientèle,

Dans le but d'améliorer notre qualité de service et de vous offrir de meilleurs temps de réponse, nous vous informons qu'à compter du 26 Juin 2017, la procédure de traitement des bookings et de relâche des conteneurs vides à l'export sera mise en place comme suit :

1/Transmission des demandes de bookings

Désormais, les demandes de bookings seront directement réceptionnées par notre Service Booking.

Nous vous prions de transmettre vos demandes aux adresses email suivantes en fonction du port d'embarquement :

Range Nord (Le Havre, Dunkerque, Anvers) : [bookingnord@coscon.fr](mailto:bookingnord@coscon.fr)

Range Méditerranée (Fos-sur-Mer) : [bookingsud@coscon.fr](mailto:bookingsud@coscon.fr)

Si vous transmettez vos demandes de booking en ligne ou sous format EDI, le mode de transmission par email ne vous concerne pas, le Service Booking recevra automatiquement vos demandes.

En complément des données habituelles, vos demandes de booking (quel que soit le mode de transmission utilisé) devront contenir les informations suivantes :

**Numéro de référence de filing ou de contrat:** Celui-ci vous sera préalablement transmis par notre Service Commercial.

Dans l'éventualité vous ne connaissiez pas le n° de filing/contrat lorsque vous souhaitez envoyer une demande de booking, veuillez contacter notre Service Commercial.

Après traitement de votre demande de booking, vous recevrez une confirmation de la réservation de l'espace à bord du navire indiqué.

La mise à disposition des conteneurs vides est soumise à la disponibilité de l'équipement.

Nous insistons sur l'importance de transmettre la **référence de filing** ainsi que le **nom du navire** souhaité dans votre demande de booking, afin de nous permettre de confirmer celle-ci dans les meilleurs délais.



2/Mise à disposition des conteneurs vides

Pour la mise à disposition des équipements vides, veuillez contacter : [mad@coscon.fr](mailto:mad@coscon.fr) et préciser la date de pick up souhaitée.

A réception de votre demande, notre Service Equipement émettra un ordre de relâche effectif durant 2 jours auprès du dépôt concerné.

Nos équipes restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Meilleures salutations

**Matthieu DEHAIS**  
**Manager Service Support**